

Cote du document: EB/103
Date: 25 novembre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Procès-verbal de la cent troisième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Ciocca
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: p.ciocca@ifad.org

Transmission des documents:

Kelly Feenan
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-8	1
III. Décisions du Conseil d'administration		
A. Adoption de l'ordre du jour	9-10	1-2
B. Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014	11-16	2-3
C. Évaluation	17-21	3-4
D. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)	22-24	4-5
E. Politique du FIDA concernant la présence dans les pays – rapport de situation	25-29	5
F. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP)	30-36	5-7
G. Ressources disponibles pour engagement	37-38	7
H. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	39-53	7-11
I. Don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI	54-57	11-12
J. Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2011-2012	58	12
K. Rapport sur la deuxième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA	59	12
L. Questions financières	60-65	12-13
M. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs	66	13
N. Questions diverses	67-74	13-14
O. Clôture de la session	75	14
Annexes		Page
I. Délégations à la cent-troisième session du Conseil d'administration		15
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent-troisième session		27
III. Ordre du jour		30

Procès-verbal de la cent troisième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent troisième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 14 et 15 septembre 2011. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration est saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la cent troisième session du Conseil d'administration.
4. Le Président souhaite la bienvenue aux représentants nouvellement accrédités au Conseil d'administration, à savoir les représentants de l'Algérie, de l'Italie, du Japon, du Mexique et des Pays-Bas, ainsi qu'aux représentants présents pour la première fois et dont les lettres de créance sont attendues, à savoir ceux de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France et de la Norvège.
5. Après avoir brièvement présenté l'ordre du jour de la session, le Président met le Conseil d'administration au courant des faits les plus récents concernant l'aggravation de la famine et de la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique. Il rappelle au Conseil que le FIDA est très engagé dans la région et a notamment mobilisé des fonds supplémentaires pour des projets à moyen et long terme en Somalie.
6. Passant rapidement en revue les événements récents sur la scène mondiale, il informe le Conseil que le FIDA est de plus en plus présent et visible dans les manifestations internationales, notamment au Groupe des Vingt (G20) et au Forum économique mondial régional tenu en Afrique du Sud. Il indique également au Conseil que de nombreux engagements bilatéraux ont été contractés par lui-même et la direction du FIDA. Abordant plus particulièrement les étapes institutionnelles qui viennent d'être franchies, le Président mentionne l'expansion en cours du programme de travail du FIDA et le ratio élevé de cofinancement.
7. Le Président informe également le Conseil des progrès encourageants des discussions menées avec de nouveaux membres potentiels. Il aborde brièvement la réforme actuellement mise en œuvre pour améliorer l'efficacité et l'efficacéité du FIDA. Dans ce contexte, il donne quelques précisions sur l'audit en cours des fonctions des postes au FIDA, ainsi que sur la situation concernant le recrutement des cadres supérieurs, y compris d'autres positions clés au sein du FIDA.
8. Enfin, le Président résume à l'intention du Conseil les débats de la Consultation sur la reconstitution, qui progressent de manière positive sous la direction d'un président extérieur au Fonds. Il informe également le Conseil de l'appui accru reçu des États membres de la Liste C, trois pays ayant déjà considérablement accru leur niveau d'engagement.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

9. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel que proposé dans le document EB 2011/103/R.1 et modifié en incluant les modifications convenues par le Conseil (à paraître sous la cote EB 2011/103/R.1/Rev.1). Il prend également note du calendrier de travail exposé dans le document EB 2011/103/R.1/Add.1/Rev.1.
10. Les modifications sont les suivantes:

Ajouts:

- a) Plan d'action pour le renforcement du système d'autoévaluation au point Évaluation, à la demande du coordonnateur de la Liste A;
- b) Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF) pour le Programme pour le développement de nouvelles cultures bioénergétiques au point concernant les dons au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI, à la demande de la représentante de la République bolivarienne du Venezuela; et
- c) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA au point Questions diverses.

Suppressions:

- a) Projet national de développement de l'agriculture en Érythrée; et
- b) Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD) à Madagascar. Le Vice-Président adjoint responsable des programmes fournira toutefois au Conseil d'administration, dans le cadre de l'examen des propositions de projet/programme, des informations actualisées sur la situation dans le pays.

B. Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 (point 3 de l'ordre du jour)

- 11. Le Conseil d'administration examine l'Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et l'aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012 ainsi que son plan indicatif pour 2013-2014 et son rectificatif (EB 2011/103/R.2+Corr.1)
- 12. Le Conseil d'administration prend note des résumés présentés par la présidente du Comité d'audit et par le président du Comité de l'évaluation au sujet de leur examen respectif de l'aperçu général. La proposition de programme de travail de 1,2 milliard d'USD et le budget administratif de 144 millions d'USD, soit une croissance réelle zéro, sont accueillis très favorablement. Prenant note de l'investissement important que représente le financement par le FIDA sous forme de dons d'activités de recherche, de gestion des connaissances et de renforcement des capacités, les efforts de réduction des coûts de transaction de ces activités sont encouragés, moyennant une rationalisation des coûts et leur prise en compte dans les programmes de pays du FIDA. En ce qui concerne le budget de 1,5 million d'USD proposé pour la mise en œuvre du Programme de changement et de réforme, un certain nombre de représentants estiment que celui-ci aussi devrait faire partie de l'enveloppe du budget administratif plutôt que de constituer un poste de dépense distinct, comme cela est proposé, tout en notant cependant qu'une proposition finale, mieux étayée, sera présentée au Conseil à sa session de décembre et sera examinée plus attentivement à cette occasion. L'accent est mis sur l'importance du Programme de changement et de réforme, et la direction prend acte du fait que les membres du Conseil reconnaissent que le FIDA doit continuer de privilégier les thématiques de la parité hommes-femmes, du changement climatique et du secteur privé.
- 13. En réponse aux précisions demandées au sujet de la possibilité de reclasser une partie du poste du budget administratif relatif à l'élaboration et l'exécution des programmes de pays hors dudit budget, la direction informe le Conseil que cette proposition sera élaborée plus en détail avant d'être présentée ultérieurement, sous

réserve de l'issue des discussions sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.

14. La question de l'efficacité et de l'importance constante que le Fonds lui accorde est également abordée, et les représentants accueillent favorablement l'idée qu'un document sur ce thème soit élaboré en vue de sa présentation à la prochaine session de la Consultation sur la reconstitution. Répondant aux préoccupations soulevées au sujet de la pérennité des réductions proposées, la direction donne aux représentants l'assurance que la réduction en termes réels des ressources administratives restera sans effet sur l'expansion du programme de travail. À cet égard, les membres du Conseil saluent les efforts déployés par le FIDA afin d'assumer une partie des sacrifices consentis par ses États membres dans le climat financier actuel. Cependant, un certain nombre de représentants, notant l'inquiétude provoquée, entre autres, par l'augmentation de 2,6% des traitements du personnel, demandent au FIDA de voir s'il est possible d'opérer des réductions supplémentaires.
15. Après avoir examiné l'Aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, le Conseil exprime son soutien au programme de travail et au budget administratif correspondant. En réponse aux demandes formulées par des représentants au Conseil d'administration, des précisions sont fournies sur les questions relatives au respect des règles et règlements relatifs aux ressources humaines et à la gestion financière, à la dotation en effectif du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) et à l'évaluation du plafond appliqué par le Conseil d'administration au budget d'IOE.
16. Enfin, le Président voit avec satisfaction que le Conseil reconnaît l'intérêt que présente l'établissement d'un budget sur plusieurs années et le Conseil dit attendre avec intérêt l'examen des propositions finales de budget et de programme de travail lors des prochaines réunions du Comité de l'évaluation et du Comité d'audit ainsi qu'à l'occasion de la session de décembre du Conseil d'administration.

C. Évaluation (point 4 de l'ordre du jour)

a) Rapports du président du Comité de l'évaluation

- i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-huitième session**
- ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur le rapport sur l'état d'avancement du plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA**
- iii) Rapport sur la visite au Brésil soumis au Comité de l'évaluation par son président**

17. Le Conseil d'administration examine le rapport du Président sur la soixante-huitième session du Comité de l'évaluation (EB 2011/103/R.3), le rapport de situation concernant le plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA (EB 2011/103/R.4) et le rapport du président du Comité de l'évaluation sur la visite au Brésil (EB 2011/103/R.5).
18. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans les rapports et se félicite des appréciations positives formulées par le représentant du Brésil sur le travail du FIDA dans son pays. À cet égard, le Conseil salue le bilan positif de la visite au Brésil du Comité dressé par le représentant du Canada.

19. Conformément à la proposition avancée par la Liste A et après approbation par le Conseil d'administration, le Président décide que le représentant de la Norvège siègera au Comité de l'évaluation à la place du représentant des Pays-Bas pour la durée restante du mandat.

b) Plan d'action pour le renforcement du système d'autoévaluation

20. À la demande du coordonnateur de la Liste A, le Conseil d'administration examine ensuite le Plan d'action pour le renforcement du système d'autoévaluation (EB 2011/103/R.6), qui présente un plan d'action chiffré pour allouer des ressources financières et des moyens humains à partir des ressources existantes afin de renforcer le système d'autoévaluation, principalement pour améliorer la gestion des savoirs ainsi que la qualité et l'exploitation du processus des rapports d'achèvement de projet.
21. Le Conseil se dit satisfait du plan d'action et des décisions prises afin de renforcer le système d'autoévaluation. Conscients des arbitrages budgétaires que ce type d'investissement comporte, les représentants mettent l'accent sur son utilité et encouragent le FIDA à tirer parti de son système performant de gestion des résultats et de l'impact et à devenir un chef de file dans le domaine de l'autoévaluation, de la mesure de l'impact et de l'apprentissage sur la base des résultats. À cet égard, la Liste A encourage à investir dans le suivi et l'évaluation de la conception et de l'exécution des projets et souligne l'importance des études d'impact à l'achèvement des projets, du recours à des groupes de référence pour mesurer plus rigoureusement l'impact et utiliser au mieux les données ainsi obtenues. Pour établir un lien entre les évaluations à l'échelle des projets et le processus de prise des décisions, certains membres aimeraient obtenir de plus amples détails sur les ressources humaines et financières qui doivent être consacrées aux évaluations au niveau des effets directs. La Liste A se félicite des partenariats qu'il est envisagé de forger avec des institutions d'enseignement supérieur en vue d'améliorer le traitement et la présentation des données disponibles et demande que cet engagement en faveur des partenariats figure de manière plus explicite dans le plan d'action. À cet égard, les représentants rappellent l'importance et l'utilité des synthèses pour une meilleure communication des résultats et soulignent qu'il est constamment demandé d'améliorer l'accès à l'information disponible. Le Conseil conclut l'examen de ce point en prenant note des précisions fournies.

D. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (point 5 de l'ordre du jour)

22. Le Conseil d'administration examine le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA), y compris les observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, ainsi que son additif (EB 2011/103/R.7+Add.1).
23. Le Conseil note que le Comité de l'évaluation a examiné ce document à sa soixante-huitième session et se félicite des observations qu'il a formulées. Un certain nombre de représentants soulignent l'importance que revêt la gouvernance, dont on connaît les liens étroits avec la réduction de la pauvreté. Le Conseil se félicite du fait qu'à compter de 2011 des critères d'évaluation de la parité hommes-femmes y seront inclus pour l'analyse et la fourniture d'informations spécifiques, étape importante sur la voie de la formulation de recommandations sur la question dans les évaluations. Des précisions sont par ailleurs données sur les raisons expliquant la meilleure réactivité des gouvernements aux recommandations.
24. Au vu de l'inquiétude manifestée par le Comité à propos du partenariat entre le FIDA et la Banque africaine de développement (BAfD), le Conseil soutient la direction qui déploie des efforts afin de renforcer la stratégie actuelle de

collaboration pour garantir une coopération efficiente et mettre pleinement à profit ce partenariat.

E. Politique du FIDA concernant la présence dans les pays – rapport de situation (point 6 de l'ordre du jour)

25. Le Conseil d'administration examine puis approuve le document intitulé Politique du FIDA concernant la présence dans les pays – rapport de situation, ainsi que son rectificatif (EB 2011/103/R.8+Corr.1), et en particulier:
 - a) les critères actualisés pour la création de nouveaux bureaux de pays (paragraphe 6);
 - b) les critères de sélection pour différents modèles de bureaux de pays (paragraphe 15 et 16); et
 - c) la stratégie de retrait pour les bureaux de pays (paragraphe 18 à 21 du document).
26. Le Conseil reconnaît le lien étroit qui unit la présence dans le pays et l'amélioration de la performance d'un portefeuille de pays. À cet égard, la direction prend acte du fait que le Conseil recommande que la performance du programme de pays devienne l'un des critères régissant l'ouverture d'un bureau de pays et la sélection du modèle de bureau le plus approprié.
27. Dans une déclaration commune, la Liste A souligne l'importance qu'elle accorde à la mesure de la faible capacité institutionnelle dans les critères de sélection et déplore que la seule solution de rechange possible semble être l'utilisation du CPIA¹ de l'Association internationale de développement (IDA) comme indicateur de la fragilité du pays. La direction salue la suggestion avancée par la Liste A, à savoir le réexamen régulier et systématique au fil du temps des notes des pays dotés d'un bureau du FIDA sur la base des critères de sélection retenus pour identifier les pays où les bureaux pourraient être fermés. Il faudra par ailleurs tenir compte du coût (financier et autre) de la fermeture d'un bureau de pays. La direction précise qu'elle évaluera l'utilité du centre pilote régional mis en place à Nairobi afin de déterminer s'il est opportun d'ouvrir d'autres centres de ce type et informera le Conseil des conclusions auxquelles elle sera parvenue.
28. La Politique et Stratégie du FIDA concernant la présence dans les pays approuvée par le Conseil d'administration à sa cent deuxième session (EB 2011/102/R.10/Rev.1) sera donc révisée en conséquence.
29. Lors de l'examen du document, le Conseil prend également note des questions relatives à la mise en œuvre présentées à l'annexe III. L'accent est mis sur la nécessité d'encourager une réforme en profondeur des ressources humaines, avec notamment la mise en place d'un système d'incitation à la rotation du personnel des bureaux de pays, certains représentants soulignant l'importance du détachement des directeurs de programme de pays. Un certain nombre de membres préconisent l'adoption d'une approche équilibrée de la délégation de pouvoirs aux bureaux de pays afin de tenir compte des exigences de rationalisation, d'éviter les chevauchements avec le siège et de garantir l'atténuation des risques fiduciaires. À cet égard, la Liste A souligne par ailleurs l'importance que revêt la Politique du FIDA concernant la présence dans les pays dans le cadre du renforcement de la coordination au sein du système des Nations Unies, notamment dans le cadre de l'initiative Unité d'action.

F. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (point 7 de l'ordre du jour)

30. Le Conseil d'administration examine les programmes d'options stratégiques pour le Bénin (EB 2011/103/R.9), la Chine (EB 2011/103/R.10), la République

¹ Indice d'évaluation des politiques et institutions nationales de l'Association internationale de développement.

- démocratique populaire lao (EB 2011/103/R.11), le Libéria (EB 2011/103/R.12), le Mozambique (EB 2011/103/R.13) et la Zambie (EB 2011/103/R.14).
31. En ce qui concerne le COSOP pour le Bénin (EB 2011/103/R.9), le Conseil se félicite de la qualité du document qui correspond de très près aux politiques nationales sectorielles du Gouvernement béninois. Il formule également des commentaires sur les consultations menées pour produire ce document. Étant donné que le FIDA n'a pas de bureau au Bénin, des représentants s'inquiètent sur le point de savoir si le FIDA pourra participer de façon substantielle à la concertation sur les politiques, en particulier sur des thématiques en rapport avec l'agriculture et le secteur privé. Le Conseil se penche également sur l'approche que suivra le FIDA pour exécuter le projet sur la finance rurale et les difficultés que poserait la multiplicité des ministères concernés. Des réponses sont fournies et des éclaircissements supplémentaires sont donnés sur des points techniques au niveau bilatéral, en particulier au sujet de la participation du FIDA à une banque de développement rural.
 32. En ce qui concerne le COSOP pour la Chine (EB 2011/103/R.10), le Conseil approuve les trois objectifs stratégiques et se félicite que ce COSOP axé sur les résultats soit étroitement aligné sur les stratégies de développement rural et de réduction de la pauvreté de la Chine, ce qui a permis une forte appropriation de la stratégie proposée par le FIDA en Chine. Plus précisément, le Conseil se félicite de l'accent mis dans ce COSOP sur la coopération Sud-Sud, dont le but est d'intensifier le partage de savoirs ciblés concernant le développement agricole et rural, non seulement dans le cadre du programme de pays, mais également entre la Chine et d'autres pays. Des représentants reconnaissent en outre que la poursuite d'un engagement important du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire comme la Chine est souhaitable puisqu'il sera mutuellement bénéfique.
 33. Passant en revue le COSOP pour la République démocratique populaire lao (EB 2011/103/R.11), le Conseil approuve pleinement les trois objectifs stratégiques. Certains représentants demandent des précisions sur les points suivants: i) la création d'un groupe de travail sur la concertation concernant les politiques; ii) le niveau d'appui apporté au processus national d'émission de titres fonciers; iii) les possibilités de collaboration future avec l'Agence japonaise de coopération internationale dans le sud du Laos; iv) l'inclusion dans le COSOP du rapport de l'Agence française de développement sur le programme de développement des hauts plateaux du Nord, ainsi que son rôle en qualité de président du groupe de travail sur l'agriculture et les ressources naturelles; et v) l'alignement du programme de travail et budget annuel (PTBA) sur le processus de planification de l'État. Des précisions et des réponses sont apportées; les recommandations formulées seront prises en compte lors de l'élaboration du prochain programme de pays.
 34. En ce qui concerne le COSOP pour le Libéria (EB 2011/103/R.12), des précisions sont demandées sur la manière de renforcer la coopération avec le Japon et d'autres donateurs. Il est expliqué que ce renforcement est en cours et s'intensifiera encore, notamment dans le cadre des groupes des donateurs dans le pays s'occupant d'agriculture.
 35. S'agissant du COSOP pour le Mozambique (EB 2011/103/R.13), le Conseil se félicite de la qualité du document, de sa pertinence à l'appui des stratégies nationales concernées, en particulier le Plan d'action pour la réduction de la pauvreté (PARP 2011-2015), ainsi que de l'intense processus de consultation mené dans le pays. Des observations et commentaires sont formulés sur quelques points, notamment, entre autres, l'importance de la promotion des organisations d'agriculteurs et de pêcheurs dirigées par leurs membres, la prise en compte dans le COSOP des enseignements tirés de l'évaluation du programme de pays, l'adéquation des ressources humaines du bureau de pays pour exécuter le

programme envisagé et l'importance d'encourager un partenariat avec la Banque africaine de développement pour financer l'infrastructure rurale, en particulier la voirie. Des réponses sont apportées sur ces points.

36. En ce qui concerne le COSOP pour la Zambie (EB 2011/103/R.14), certains représentants se félicitent de la participation importante des parties prenantes nationales à son élaboration. Il est expliqué que, sur la question essentielle que sont les subventions accordées par la Zambie à la production et à la commercialisation du maïs, le FIDA participe au dialogue entre le Groupe des partenaires coopérant dans le domaine de l'agriculture et le Gouvernement zambien, et qu'il soutient la diversification de la production et de la commercialisation des cultures vivrières et commerciales, sans se limiter au maïs. Les représentants reconnaissent qu'il est prioritaire d'encourager le secteur privé, et il leur est confirmé que le FIDA recherchera les domaines dans lesquels le secteur privé, les organisations paysannes et les ONG peuvent améliorer le service rendu aux populations rurales, que de nouvelles approches de partenariat public-privé seront mises à l'essai, que les risques et les coûts des transactions pour le secteur privé diminueront, que de nouvelles attributions seront confiées aux pouvoirs publics et que leurs moyens seront renforcés pour qu'ils puissent les assumer. Il est précisé que le COSOP a pour but de renforcer la cohérence du programme de pays, qui ne comporte qu'un nombre limité de domaines thématiques interdépendants, et qu'il entend développer les synergies au sein du programme tant pour en améliorer la gestion que pour en renforcer l'impact sur le développement. Il est souligné combien il importe de travailler par l'entremise des organisations rurales pour atteindre le plus grand nombre de personnes vivant dans les zones rurales peu peuplées, cela n'empêchant pas la participation des femmes aux activités du programme.

G. Ressources disponibles pour engagement (point 8 de l'ordre du jour)

37. Le Conseil d'administration examine le rapport concernant les ressources disponibles pour engagement et son additif (EB 2011/103/R.15+Add.1). Vu la section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA, et notant que le montant estimatif des entrées nettes pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 août 2011 est de 263,7 millions d'USD, que le montant des engagements au titre des prêts et des dons s'élève à 570,2 millions d'USD et qu'un recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à hauteur de 40,7 millions d'USD a été approuvé par le Conseil à sa session de mai 2011, celui-ci a approuvé le recours à un PEA additionnel pour un montant de 265,8 millions d'USD. En adoptant la recommandation sur le recours au PEA figurant dans l'additif au document EB 2011/103/R.15, le Conseil d'administration autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons approuvés par le Conseil à sa cent troisième session, en septembre 2011, ainsi que pour ceux soumis pour approbation par le biais de la procédure de défaut d'opposition.
38. Le représentant des Pays-Bas, tout en sachant qu'un examen du PEA sera présenté à la prochaine session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, souhaite qu'il soit pris acte des préoccupations de son pays quant à l'utilisation du PEA.

H. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 9 de l'ordre du jour)

39. Le Conseil prend note de l'exposé oral faisant le point sur l'entrée en vigueur des prêts déjà approuvés lors de sessions antérieures, d'où il ressort que les activités de démarrage des projets se sont accélérées.
40. Une mise à jour de la situation politique à Madagascar a été présentée au Conseil d'administration. Le gouvernement de fait en place dans le pays ne satisfait pas à

tous les critères énoncés par les Directives du FIDA sur les relations avec les gouvernements de fait. Le Conseil, tout en regrettant le retard de l'exécution d'un projet qui serait bénéfique pour la population rurale, reconnaît que la décision de retirer la proposition de l'ordre du jour est conforme à ces directives et note que la direction continuera à suivre la situation de près. Étant donné toutefois que la priorité du FIDA est d'aider les populations rurales pauvres à se libérer de la pauvreté, la direction fera son possible, dès que la situation à Madagascar permettra au pays de remplir tous les critères requis, pour soumettre la proposition au Conseil (éventuellement par le biais d'un vote par correspondance). Si la situation actuelle reste inchangée, tout sera fait pour trouver d'autres partenaires adéquats auxquels accorder un financement sous la forme de dons afin que les objectifs stratégiques du programme proposé puissent être atteints au bénéfice direct du groupe cible du FIDA, sans passer par l'intermédiaire d'organismes d'exécution gouvernementaux.

41. Le Conseil d'administration examine les propositions de projet/programme ci-après:

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

i) Ghana: Programme en faveur des petites entreprises rurales

42. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2011/103/R.16 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Ghana un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à dix-neuf millions sept cent mille droits de tirage spéciaux (19 700 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) Mauritanie: Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro II (PASK II)

43. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/103/R.17 et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République islamique de Mauritanie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à cinq millions six cent mille droits de tirage spéciaux (5,6 millions de DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République islamique de Mauritanie un don d'un montant équivalant à cinq millions six cent mille droits de tirage spéciaux (5,6 millions de DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) Sénégal: Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural

44. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2011/103/R.18 et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Sénégal un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (20 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, fera à la République du Sénégal un prêt à des conditions

particulièrement favorables d'un montant équivalant à sept millions d'euros (7 000 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

b) Afrique orientale et australe

i) Éthiopie: Programme d'intermédiation financière rurale – Phase II

45. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/103/R.20, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trente et un millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (31 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale démocratique d'Éthiopie un don d'un montant équivalant à trente et un millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (31 300 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) Rwanda: Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations

46. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/103/R.22 et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Rwanda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à onze millions six cent mille droits de tirage spéciaux (11 600 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un don d'un montant équivalant à onze millions six cent mille droits de tirage spéciaux (11 600 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) Zambie: Programme d'amélioration de la productivité des petits exploitants

47. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/103/R.23, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Zambie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quinze millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (15 450 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) Asie et Pacifique

i) Bangladesh: Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les *haor*

48. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2011/103/R.24 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à

trente-quatre millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (34 450 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République populaire du Bangladesh un don d'un montant équivalant à six cent trente mille droits de tirage spéciaux (630 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, fera à la République populaire du Bangladesh un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt et un millions quatre cent mille euros (21 400 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) Amérique latine et Caraïbes

i) Argentine: Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI)

49. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2011/103/R.25 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République argentine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à quatre millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 950 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, fera à la République argentine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trente-cinq millions sept cent mille euros (35 700 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) Équateur: Programme d'appui aux territoires ruraux Buen Vivir

50. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2011/103/R.27, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Équateur un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à dix millions sept cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10,75 millions de DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, fera à la République de l'Équateur un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à 10,71 millions d'EUR (équivalant approximativement à 15,0 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

51. Le Conseil d'administration a également examiné le mémorandum du Président relatif au Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido) au Brésil – prorogation du délai pour la signature de l'accord de prêt, et a approuvé la prorogation au 15 septembre 2012 du délai pour la signature de l'accord de prêt et de l'accord de garantie.

52. Toutes les propositions de projet et de programme ainsi que le mémorandum du Président sont approuvés par le Conseil d'administration en sa capacité à la fois de Conseil d'administration du FIDA et de gestionnaire fiduciaire du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, selon le cas.
53. Les représentants au Conseil se sont félicités de la discussion sur les propositions de projet et de programme et ont abordé la question du temps alloué, durant une même session, à l'examen des COSOP. Conscients de l'importance stratégique de ceux-ci, les représentants ont suggéré que le Conseil envisage la possibilité de pouvoir les examiner plus attentivement, par exemple en présentant oralement de brefs exposés de synthèse avant l'examen de chaque COSOP, ou encore en augmentant le nombre maximal de propositions susceptibles d'être approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition, laissant ainsi davantage de temps pour l'examen des COSOP. Il a été convenu que cette question serait examinée plus attentivement par les Coordonnateurs et amis.

I. Don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI (point 10 de l'ordre du jour)

54. À la demande de la représentante de la République bolivarienne du Venezuela, le Conseil d'administration examine le rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI (EB 2011/103/R.40), et approuve un don de 2,5 millions d'USD au Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF) à l'appui du Programme pour le développement de nouvelles cultures bioénergétiques. En approuvant ce don, le Conseil d'administration adopte la résolution suivante:
- "DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme pour le développement de nouvelles cultures bioénergétiques, accordera un don ne dépassant pas deux millions cinq cent mille dollars des États-Unis (2 500 000 USD) au Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF) à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."
55. En réponse à l'inquiétude exprimée par certains représentants à propos de l'impact de cette recherche sur la disponibilité et le prix des cultures vivrières, le Conseil reçoit l'assurance que la recherche proposée concerne les cultures bioénergétiques non vivrières, ce qui devrait alléger la pression causée par l'utilisation des cultures vivrières pour la production de biocarburants. De plus, la direction rappelle au Conseil que le FIDA s'est engagé dans cette activité, car les États membres l'ont incité à privilégier la recherche et la diffusion ainsi que les infrastructures et l'équipement de recherche. La direction assure au Conseil que le programme de recherche proposé s'inscrit dans le droit fil des efforts déployés par le Fonds afin de promouvoir des approches écologiquement viables qui favorisent la fourniture d'énergie et, en même temps, la création d'emploi et d'activités génératrices de revenus au profit des petits agriculteurs.
56. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela fait part de son désaccord en ce qui concerne le financement proposé par le FIDA en faveur de la recherche concernant les biocarburants et déclare que le Fonds ne doit pas s'investir dans ce type de recherche pour un certain nombre de raisons, dont les suivantes:
- a) Vu l'insécurité alimentaire dans le monde et la famine dans la Corne de l'Afrique, il est nécessaire d'utiliser les cultures vivrières à des fins alimentaires et non pour produire des biocarburants, ce qui pourrait avoir des effets négatifs en poussant les prix des denrées à la hausse.

- b) La production de biocarburants requiert des capitaux et des investissements considérables, dont ne disposent pas les petits exploitants agricoles et, par conséquent, ce serait les grandes entreprises et non les paysans ruraux pauvres qui en tireraient profit.
- c) La production de cultures vivrières pour fabriquer des biocarburants et non pour la consommation et la commercialisation de petite et moyenne envergure ne représente aucun ajout de valeur pour le petit producteur.

Rappelant que la mission du FIDA est d'aider les populations rurales pauvres à se libérer de la pauvreté, notamment en améliorant leur sécurité alimentaire, leur état nutritionnel, leurs revenus et leurs moyens d'existence, et compte tenu de la nécessité de se concentrer sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, la représentante de la République bolivarienne du Venezuela encourage le FIDA à s'en tenir à sa mission fondamentale au lieu de s'intéresser à la production de biocarburants.

57. Le représentant du Nigéria souhaite que soit mentionné dans le procès-verbal le fait que ce don appuierait une institution dont les travaux (sur la recherche adaptative en exploitation) bénéficieraient aux pauvres.

J. Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2011-2012 (point 11 de l'ordre du jour)

58. Le document EB 2011/103/R.28 portant sur les activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition, est présenté au Conseil pour information.

K. Rapport sur la deuxième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (point 12 de l'ordre du jour)

59. Un rapport sur la deuxième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2011/103/R.29) est présenté au Conseil d'administration pour information.

L. Questions financières (point 13 de l'ordre du jour)

a) Rapports du Comité d'audit

- i) **Rapport du président du Comité d'audit sur la cent dix-neuvième réunion**
- ii) **Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingtième réunion**

60. Le Conseil d'administration souhaite la bienvenue à la nouvelle représentante pour l'Italie, qui assume la présidence du Comité d'audit; il examine les rapports du Comité d'audit sur ses cent dix-neuvième et cent vingtième réunions (EB 2011/103/R.30 et EB 2011/103/R.31). Concernant la stratégie pour l'audit externe en 2011, le Conseil est informé qu'aucune question n'a été soulevée lors de la séance à huis clos organisée à l'occasion de la cent dix-neuvième réunion. Par ailleurs, le Conseil prend note du point de la situation sur le processus de sélection du Commissaire aux comptes et la participation éventuelle du Comité en ce sens.

b) Politique de placement du FIDA

- i) **Note d'information relative à l'Exposé de la politique de placement du FIDA**
- ii) **Exposé de la politique de placement du FIDA**

61. Passant ensuite à l'Exposé de la politique de placement du FIDA (EB 2011/103/R.33) et à la note d'information y relative (EB 2011/103/R.32), le Conseil note que le Comité d'audit a accueilli favorablement tant le document que

l'approche suivie. Il prend également acte des compléments d'information fournis à la demande du Comité (EB 2011/103/R.33/Add.1 et EB 2011/103/INF.7).

62. Lors de l'examen de ce point, les représentants au Conseil posent plusieurs questions, notamment concernant la nécessité de préserver le capital, la nécessité de pouvoir disposer d'informations complémentaires sur les structures de contrôle interne, le développement des capacités, le cadre de gestion des risques proposé, les questions liées à la structure de gouvernance prévue et la possibilité d'introduire des investissements éthiques.
63. Il est précisé que le Conseil sera responsable de l'approbation de la politique, et la direction de sa mise en œuvre. Par ailleurs, il est décidé de soumettre la version finale de l'Exposé de la politique de placement à l'examen du Comité d'audit avant que celui-ci ne soit présenté au Conseil pour approbation, assorti des directives d'investissement fournissant les informations additionnelles demandées. Ces documents seront soumis au Conseil pour information à sa session de décembre.

c) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA

64. Le document EB 2011/103/R.34, contenant le rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA, est présenté au Conseil pour information.

d) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2011

65. Un rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2011 (EB 2011/103/R.35) est présenté au Conseil d'administration pour information.

M. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs (point 14 de l'ordre du jour)

66. Le Conseil d'administration examine le projet d'ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs (EB 2011/103/R.36) et l'approuve, en application de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs. Il note que le Conseil des gouverneurs doit se tenir les mercredi 22 et jeudi 23 février 2012 et est informé que le programme des activités sera communiqué au Conseil des gouverneurs.

N. Questions diverses (point 15 de l'ordre du jour)

a) Révision du procès-verbal de la cent unième session du Conseil d'administration

67. Conformément à la décision prise à sa cent deuxième session, en mai 2011, le Conseil d'administration examine les changements qu'il est proposé d'apporter aux paragraphes 23 et 109 du procès-verbal de la cent unième session du Conseil d'administration (EB 2011/103/R.37).
68. Le Conseil examine les modifications du procès-verbal de sa cent unième session, tenue en décembre 2010. Il décide de ne pas en modifier le paragraphe 23, en gardant à l'esprit que le procès-verbal de la cent deuxième session du Conseil mentionne ce qui suit: "Les représentants du Nigéria et du Royaume-Uni rappellent au Conseil l'accord conclu entre les listes au cours de négociations parallèles, selon lequel l'accroissement du nombre de membres convenu ne pourra pas être répété."
69. Le représentant du Cameroun demande que soit inscrit au procès-verbal de la présente session le désaccord de la Liste C sur ce dernier point.
70. Le représentant du Nigéria note que, étant donné que le compte rendu intégral de la cent unième session du Conseil d'administration ne fait pas mention des conditions imposées à l'issue des négociations parallèles à propos de l'augmentation

constante du nombre de membres sur plusieurs reconstitutions, les négociations parallèles à venir risquent d'être compromises. Le FIDA est cependant félicité pour l'inclusion des commentaires exprimés par le Royaume-Uni et le Nigéria dans le procès-verbal de la cent deuxième session du Conseil.

71. En ce qui concerne le paragraphe 109, le Conseil d'administration approuve le changement proposé et adopte le procès-verbal ainsi modifié.

b) Révision du procès-verbal de la cent deuxième session du Conseil d'administration

72. Le Conseil d'administration examine le procès-verbal de sa cent deuxième session (EB 2011/103/R.38) et approuve les modifications apportées, sur la base des requêtes avancées par certains représentants au Conseil, telles qu'elles figurent dans le document R.38. Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal révisé.

c) Questions réglementaires intéressant la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA

73. Le Conseil d'administration examine les questions réglementaires intéressant la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA (EB 2011/103/R.39) et, entérinant la recommandation figurant à la section VII du document, approuve le fait que la direction entreprenne une étude en vue de définir un mécanisme efficient et efficace propre à répondre aux préoccupations en matière de réglementation et de gestion présentées dans le document. Cette étude devrait exclure les options suivantes: a) (maintien du statu quo) et b) (création d'un organe subsidiaire), mais devrait couvrir les autres options identifiées, y compris celle du réengagement avec la Mutuelle de crédit de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Une recommandation finale devrait être présentée au Conseil d'administration à sa cent quatrième session, en décembre 2011.

d) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA

74. Le Conseil d'administration examine le rapport concernant l'élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA (EB 2011/103/R.41) et désigne M. Agus Prihatin Saptono, Conseiller et Représentant permanent adjoint de la République d'Indonésie auprès du FIDA, pour remplacer M. Danny Rahdiansyah en tant que deuxième membre suppléant pour le restant de son mandat (c'est-à-dire jusqu'au 30 septembre 2013).

O. Clôture de la session

75. Clôturant les travaux, le Président remercie le Conseil pour sa participation active et fructueuse tout au long de la session. Il se félicite de l'appui et des contributions reçus en ce qui concerne l'aperçu général des budgets, soulignant que la version finale en sera soumise au Conseil pour approbation à sa session de décembre. Il prend note des questions posées au sujet de la budgétisation des dépenses afférentes à la fourniture de l'assistance technique aux États membres pour formuler et exécuter les programmes et projets, et assure au Conseil que des suggestions à cet égard lui seront communiquées à l'avenir. Prenant acte de l'intérêt suscité par la question de l'efficacité, il rappelle aux représentants qu'un document est en cours d'élaboration et sera soumis pour examen à la Consultation sur la reconstitution, précisant que ce document sera mis à la disposition des membres du Conseil. Il souligne une nouvelle fois l'importance du programme de changement et de réforme. Le Président remercie également le Conseil pour son appui en ce qui concerne la Politique du FIDA concernant la présence dans les pays, ses COSOP, ses projets et ses programmes. En ce qui concerne l'Exposé de la politique de placement, il est rappelé au Conseil que le document sera examiné par le Comité d'audit et qu'une proposition lui sera présentée à sa session de décembre 2011.



Enabling poor rural people
to overcome poverty

**Delegations at the 103rd session of
the Executive Board**

**Délégations à la cent troisième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 103^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board — 103rd Session
Rome, 14-15 September 2011

For: **Information**

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

Gustavo O. INFANTE
Ministro Plenipotenciario
Encargado de Negocios, a.i.
Representación Permanente
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

Susana MARQUEZ
Coordinadora Técnica Nacional del
PRODERNEA y NOA
Ministerio de Agricultura,
Ganadería y Pesca
Buenos Aires

Agustín ZIMMERMANN
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

AUSTRIA

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BANGLADESH

Sultana AFROZ
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic
of Bangladesh to IFAD
Rome

BELGIUM

Martine VAN DOOREN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BRAZIL

José Maria DOS SANTOS JÚNIOR
Chief of Staff
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

Cláudia VASQUES
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agricultural Agencies
Rome

Bruna MAGALHÃES DA MOTTA
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agricultural Agencies
Rome

BURKINA FASO

Jacques ZIDA
Conseiller technique du
Ministre de l'économie
et des finances
Ouagadougou

Laurent Diandioua COULIDIATI
Conseiller chargé des
questions agricoles
Représentant permanent adjoint
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

Saïdou ZONGO
Deuxième Conseiller
Représentant permanent suppléant
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CANADA

Ann Adair HEUCHAN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Iain C. MACGILLIVRAY
Principal Advisor (Agriculture)
Multilateral Development Institutions
Multilateral and Global Programs
Branch (MGPB)
Canadian International
Development Agency (CIDA)
Gatineau, Quebec

Debra PRICE
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Brand PATERSON
Intern
Permanent Representation of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA

YE Jiandi
Director
International Department
Ministry of Finance
Beijing

ZHANG Lei
IFI Division III
International Department
Ministry of Finance
Beijing

SUI Li
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA (cont')

REN Yi
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CYPRUS

Christina PITTA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Maj HESSEL
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Signe Kolbye SØRENSEN
Attaché
The Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Essam Osman FAYED
Minister Plenipotentiary
Head of the Agricultural Office
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Fatma Hussein SABER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Cécile HUMBERT-BOUVIER
Conseillère économique
Adjointe au chef du Service
économique régional
Rome

FRANCE (cont'd)

Elizabeth CONNES-ROUX
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

GERMANY

Michael BAUER
First Counsellor
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany
Rome

Constantin SCHAEFER
Member of the Permanent Representation
of the Federal Republic of Germany
Rome

GUATEMALA

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

Shobhana Kumar PATTANAYAK
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Ade CHANDRADIJAYA
Head of Programme
Cooperation Sub-division
Bureau of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Devi PURWANTI
Directorate for Economic Affairs
and Environment
Ministry of Foreign Affairs
Jakarta

INDONESIA (cont'd)

HAMIM HAMIM
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

IRELAND

Jarlath O'CONNOR
First Secretary
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Stefania BAZZONI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Claudia MORDINI
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Stefano MARGUCCIO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

Hideya YAMADA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Kitao MASAYA
Counsellor
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for
Central Asian and
European Countries
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LUXEMBOURG

Richard PHILIPPART
Attaché
Ambassade du Grand-Duché
de Luxembourg
Rome

MEXICO

Miguel RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO
Embajador
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Emma Maria José RODRIGUEZ SIFUENTES
Ministro
Representante Permanente Alternativa
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Claudia Cecile DE MAULEÓN
Asesora
Embajada de los
Estados Unidos Mexicanos
Roma

NETHERLANDS

Gerda VERBURG
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Ronald ELKHUIZEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NETHERLANDS (cont'd)

Erlijne WISSELS
Policy Adviser
International Financial
Institutions Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Babak MOHAMMADZADEH
Intern
Permanent Representation
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NORWAY

Jostein LEIRO
Ambassador
Permanent Representative-designate
of the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Tonje LIEBICH LIE
Second Secretary
Deputy Permanent Representative-designate
of the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SPAIN

Francisco CAPOTE
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Amalia GARCIA-THÄRN
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD and WFP
Rome

Annie HERMANSSON
Junior Officer
Royal Swedish Embassy
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Coordinator for UN Agencies
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Deborah CRANE
International Economist
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Franklin MOORE
Senior Development Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Jean Piere MORET
Especialista de la Gerencia
de Cooperación Internacional
y Relaciones Multilaterales
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

OBSERVER ²**SUDAN**

Mohamed Eltayeb ELFAKI ELNOR
 Counsellor (Agricultural Affairs)
 Permanent Representative of the
 Republic of The Sudan to IFAD
 Rome

COSOP Deliberations ³:**BENIN**

Marie Rosemonde DEFFON YAKOUBOU
 Ambassadeur
 Représentant permanent de la
 République du Bénin auprès
 du FIDA
 Rome

LIBERIA

Mohammed S. SHERIFF
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of the Republic
 of Liberia
 Rome

MOZAMBIQUE

Carla Elisa MUCAVI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Mozambique to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

ZAMBIA

Samuel MAPALA
 Ambassador of the Republic of Zambia
 to Italy
 Rome

² Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (Rule 8 - footnote 3).

³ Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15 (2) Process.

Liste des documents dont sera saisi le Conseil d'administration à sa cent troisième session

Point 2 de l'ordre du jour

EB 2011/103/R.1/Rev.1 Ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour

EB 2011/103/R.2/Rev.1 Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014

Point 4 de l'ordre du jour: Évaluation

EB 2011/103/R.3 Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-huitième session

EB 2011/103/R.4 Rapport du président du Comité de l'évaluation sur le rapport sur l'état d'avancement du plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA

EB 2011/103/R.5 Rapport sur la visite au Brésil soumis au Comité de l'évaluation par son président

EB 2011/103/R.6 Plan d'action pour le renforcement du système d'autoévaluation

Point 5 de l'ordre du jour

EB 2011/103/R.7 + Add.1 Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)

Point 6 de l'ordre du jour

EB 2011/103/R.8/Rev.1 Politique du FIDA concernant la présence dans les pays – rapport de situation

Point 7 de l'ordre du jour: Programme d'options stratégiques pour le pays

EB 2011/103/R.9 **Bénin** Programme d'options stratégiques pour le pays

EB 2011/103/R.10 **Chine:** Programme d'options stratégiques pour le pays

EB 2011/103/R.11 **République démocratique populaire lao:** Programme d'options stratégiques pour le pays

EB 2011/103/R.12 **Libéria:** Programme d'options stratégiques pour le pays

EB 2011/103/R.13 **Mozambique:** Programme d'options stratégiques pour le pays

EB 2011/103/R.14 **Zambie:** Programme d'options stratégiques pour le pays

Point 8 de l'ordre du jour

EB 2011/103/R.15 + Add.1 Ressources disponibles pour engagement

Point 9 de l'ordre du jour: Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration*Afrique de l'Ouest et du Centre*

- EB 2011/103/R.16** **Ghana:** Programme en faveur des petites entreprises rurales
- EB 2011/103/R.17** **Mauritanie:** Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro II (PASK II)
- EB 2011/103/R.18** **Sénégal:** Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural

Afrique orientale et australe

- EB 2011/103/R.20/Rev.1** **Éthiopie:** Programme d'intermédiation financière rurale – Phase II
- EB 2011/103/R.22/Rev.1** **Rwanda:** Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations
- EB 2011/103/R.23/Rev.1** **Zambie:** Programme d'amélioration de la productivité des petits exploitants

Asie et Pacifique

- EB 2011/103/R.24** **Bangladesh:** Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les haor

Amérique latine et Caraïbes

- EB 2011/103/R.25** **Argentine:** Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI)
- EB 2011/103/R.26** **Brésil:** Mémoire du Président: Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido) – prorogation du délai pour la signature de l'accord de prêt
- EB 2011/103/R.27/Rev.1** **Équateur:** Programme d'appui aux territoires ruraux Buen Vivir

Point 10 de l'ordre du jour

- EB 2011/103/R.40** Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI

Point 11 de l'ordre du jour

- EB 2011/103/R.28** Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2011-2012

Point 12 de l'ordre du jour

- EB 2011/103/R.29** Rapport sur la deuxième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

Point 13 de l'ordre du jour: Questions financières

- EB 2011/103/R.30** Rapport du président du Comité d'audit sur la cent dix-neuvième réunion
- EB 2011/103/R.31** Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingtième réunion
- EB 2011/103/R.32** Note d'information relative à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA
- EB 2011/103/R.33/Rev.1/Add.1** Exposé de la Politique de placement du FIDA

EB 2011/103/R.34 Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA

EB 2011/103/R.35 Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2011

Point 14 de l'ordre du jour

EB 2011/103/R.36 Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs

Point 15 de l'ordre du jour: Questions diverses

EB 2011/103/R.37 Procès-verbal de la cent unième session du Conseil d'administration

EB 2011/103/R.38 Procès-verbal de la cent deuxième session du Conseil d'administration

EB 2011/103/R.39 Questions réglementaires intéressant la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA: Gestion des risques relatifs à la Mutuelle de crédit

EB 2011/103/R.41 Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du FIDA

Notes d'information

EB 2011/103/INF.1 Arrangements pour la cent troisième session du Conseil d'administration

EB 2011/103/INF.2 Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service

EB 2011/103/INF.3 Note d'information sur les progrès accomplis dans l'élaboration d'une approche plus stratégique des partenariats et de la collaboration

EB 2011/103/INF.4 Déclaration d'intention et cadre programmatique associant les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome et l'Union européenne

EB 2011/103/INF.5 Dons, projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition

EB 2011/103/INF.6 Liste des documents pour la cent troisième session du Conseil d'administration

EB 2011/103/INF.7 Exposé de la politique de placement du FIDA

EB 2011/103/INF.8 Décisions et délibérations du Conseil d'administration à sa cent troisième session

EB 2011/103/INF.4 Résumé des propositions de projet et programme examinées par le Conseil d'administration

Cote du document: EB 2011/103/R.1/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 2
Date: 14 septembre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable:

Questions techniques et transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent troisième session
Rome, 14-15 septembre 2011

Ordre du jour

Comme cela a été communiqué au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session, le président du Conseil – le Président du FIDA – a proposé l'adoption d'un certain nombre de mesures destinées à améliorer l'efficacité du Conseil d'administration.

Il a notamment été proposé que les points présentés pour information ne soient discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estimait nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demandait expressément. Ces requêtes devraient être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation, examen ou confirmation et les points de l'ordre du jour présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens), et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = Pour approbation

I = Pour information

E = Pour examen

C = Pour confirmation

Les représentants sont priés de noter l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration relatif à la distribution des documents:

"... La limite de quatre semaines fixée pour l'envoi des documents présentés au Conseil d'administration à une session et auxquels celui-ci doit donner suite ne sera pas dépassée. Toutefois, si besoin est, des renseignements portant sur des questions qui n'appellent pas de décision de la part du Conseil, ou des renseignements supplémentaires concernant des projets, pourront être communiqués ultérieurement."

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**
3. Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et aperçu du programme de travail et budget axé sur les résultats du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 **[E]**
4. Évaluation
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation **[E]**
 - i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-huitième session
 - ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur le rapport de situation concernant le plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA
 - iii) Rapport sur la visite au Brésil soumis au Comité de l'évaluation par son président
 - b) Plan d'action pour le renforcement du système d'autoévaluation **[I]**
5. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) **[E]**
6. Politique du FIDA concernant la présence dans les pays – rapport de situation **[A]**
7. Programmes d'options stratégiques pour le pays **[E]**
 - a) Bénin
 - b) Chine
 - c) République démocratique populaire lao
 - d) Libéria
 - e) Mozambique
 - d) Zambie
8. Ressources disponibles pour engagement **[A]**
9. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration **[A]**
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Ghana: Programme en faveur des petites entreprises rurales
 - ii) Mauritanie: Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Aftout Sud et le Karakoro – Phase II (PASK II)
 - iii) Sénégal: Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Éthiopie: Programme d'intermédiation financière rurale – Phase II
 - ii) Rwanda: Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations
 - iii) Zambie: Programme d'amélioration de la productivité des petits exploitants

- c) Asie et Pacifique
 - Bangladesh: Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les *haor*
- d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Argentine: Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI)
 - ii) Brésil: Mémoire du Président: Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-Árido) – prorogation du délai pour la signature de l'accord de prêt
 - iii) Équateur: Programme d'appui aux territoires ruraux Buen Vivir
- 10. Don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI **[A]**
- 11. Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2011-2012 **[I]**
- 12. Rapport sur la deuxième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
- 13. Questions financières
 - a) Rapports du Comité d'audit **[E]**
 - i) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent dix-neuvième réunion
 - ii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingtième réunion
 - b) Politique de placement du FIDA **[A]**
 - i) Note d'information relative à l'Exposé de la politique de placement du FIDA
 - ii) Exposé de la politique de placement du FIDA
 - c) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
 - d) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2011 **[I]**
- 14. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs **[A]**
- 15. Questions diverses
 - a) Révision du procès-verbal de la cent unième session du Conseil d'administration **[A]**
 - b) Procès-verbal de la cent deuxième session du Conseil d'administration **[A]**
 - c) Questions réglementaires intéressant la Mutuelle de crédit du personnel du FIDA **[A]**
 - d) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA **[A]**